
Dossier suivi par

Christelle PEYRE, Chargée de mission
Christelle.peyre@anct.gouv.fr

Clermont-Ferrand, le 16/10/2025

Compte-rendu de l'atelier

« La mobilité dans les territoires ruraux (attractivité et stratégie de mobilité) »

PJ : Présentations power-point des intervenants

I. Introduction et Enjeux Stratégiques du Massif Central

Cet atelier est proposé par le **Commissariat à l'Aménagement, au Développement et à la Protection du Massif central**, acteur clé qui pilote des politiques publiques dans le cadre de la Loi Montagne. La CIMAC agit comme un catalyseur entre l'État, les collectivités, et les partenaires locaux pour le développement durable du Massif central.

A. Le Climat et la Double Dimension Attractivité/Mobilité

La stratégie du CIMAC est au cœur de l'adaptation au changement climatique, visant à rendre le territoire **habitabile et résilient d'ici 2050** face aux aléas climatiques (sécheresses, canicules, inondations). L'adaptation climatique est considérée comme le fil rouge des politiques publiques du massif.

L'atelier traite de deux sujets interdépendants :

1. **L'Attractivité** : Abordée sous l'angle de la mobilité résidentielle, elle mesure la capacité du territoire à accueillir et retenir des habitants en offrant qualité de vie et opportunités.
2. **Les Stratégies de Mobilité** : Elles doivent répondre aux besoins des habitants et proposer des solutions de déplacement adaptées à la ruralité, offrant des alternatives durables à la voiture individuelle.

Dans le Massif Central, **l'attractivité et la mobilité se renforcent mutuellement** : une attractivité maîtrisée nécessite une mobilité efficace et durable, et des solutions de mobilité innovantes favorisent un rayonnement territorial cohérent.

B. Partenariats

L'atelier a été construit avec le soutien de deux partenaires majeurs :



- **Emmanuelle Coratti, fondatrice et déléguée générale de Back to Earth** : Un mouvement qui promeut le retour à la terre durable et qui œuvre à la mise en relation de projets ruraux innovants. Back to Earth renforce l'attractivité des territoires.
- **David Dubois, chargé d'études au CEREMA** : Apporte une expertise sur les enjeux de mobilité et accompagne les collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies durables adaptées aux spécificités territoriales.

L'atelier était structuré en deux sous-groupes de travail (Attractivité et Mobilité) avec un échange prévu par la suite.

II. Atelier 1 : Attractivité et Logement

Intervenants : Charlotte Péronnaud (Haute Loire Attractivité) et Fantine Pingot (Villages Vivants)

A. Villages Vivants : Faciliter l'Installation et le Lien Social

Coopérative immobilière, rurale et solidaire, Villages Vivants rassemble des citoyens, entreprises et collectivités qui s'engagent avec leur épargne pour acheter, rénover et louer des locaux à des entreprises de l'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux. Villages Vivants intervient aussi par la formation et l'accompagnement auprès des collectivités et des porteurs de projets.

Modèle d'Intervention

- **Financement** : Villages Vivants lève des fonds auprès d'investisseurs institutionnels (État, Banque des Territoires, Crédit Coopératif) et via de l'épargne citoyenne. L'objectif est d'augmenter la levée de fonds citoyennes (parts sociales à partir de 100 euros) pour réduire le coût financier et maintenir les loyers les plus bas possible.
- **Réalisation** : Après instruction, la structure acquiert le bien, réalise les travaux de rénovation énergétique et de mise en conformité/accessibilité, puis aide le porteur de projet à s'installer.
- **Accompagnement des Collectivités** : Villages Vivants aide les communes à repenser leur patrimoine communal (ex: transformer l'ancienne école en logement ou commerce, regrouper les services pour libérer de l'espace).

Exemple de Coopération : Ruynes en Margeride

À Ruynes en Margeride (Cantal), Villages Vivants a acheté l'ancienne école pour en faire une épicerie/grignoterie (ouverte en 2024) et de l'hébergement (gîte de groupe ouvert en 2025).

- Le projet a été instruit avec le soutien de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).
- Il y a eu coopération avec la **CAAP** (Coopérative Auvergnate de l'Alimentation de Proximité) La Caap est une coopérative, qui réunit des activités alimentaires de distribution et de transformation notamment. Elle propose à ses activités des



accompagnements variés. Au-delà de l'accompagnement, elle porte un projet collectif autour d'une alimentation responsable basé sur le modèle de Grap, le Groupement Régional Alimentaire de Proximité.

- Des garanties financières ont été obtenues auprès de tiers-financeurs solidaires (France Active et le réseau Initiative).
- Un projet annexe vise à transformer une petite maison adjacente en **logement social** avec des aides de l'Anah (via Oc'Théa), sous gestion locative d'un bailleur social (Soliha), pour attirer de nouvelles populations.

Défis du Logement

Malgré ces initiatives, la question de l'habitat reste un point de blocage majeur. Les communes sont parfois encouragées par les subventions à faire du logement touristique plutôt que des logements à l'année, ce qui aggrave la crise pour les nouveaux arrivants.

B. La Démarche d'Accueil en Haute-Loire (Haute Loire Attractivité / prestataire LAOU)

La démarche d'accueil des nouveaux actifs et professionnels de santé en Haute-Loire a été lancée en **janvier 2025** en collaboration avec l'agence **LAOU**, grâce à une subvention du Massif Central.

Objectifs et Méthode

L'objectif est d'accompagner les familles désirant s'installer en Haute-Loire, ciblant les métiers en tension (médecins, orthophonistes, chefs cuisiniers, charpentiers, etc.).

- **Mise en Réseau** : Un maillage territorial a été créé, impliquant les chambres consulaires (CCI, Chambre d'Agriculture), France Travail, les communes, ainsi que les organismes de santé (ARS, CPTS).
- **Visibilité Nationale** : LAOU a permis une visibilité grâce à des campagnes de communication sur les réseaux sociaux.
- **Filtrage** : Après inscription, LAOU filtre les projets pour s'assurer de leur cohérence avec le territoire, et renvoie les familles ayant un vrai projet pour accompagnement local.
- **Outil** : L'interface **CATI** est utilisée quotidiennement pour le suivi des familles, les échanges avec les acteurs locaux, et le renseignement des statistiques en temps réel.

Bilan (au 29 septembre / 1er octobre 2025)

- **664 inscrits.**
- **86 familles envoyées** pour accompagnement.
- **50 familles sont en cours d'accompagnement.**
- **7 familles sont déjà installées** (dont une orthophoniste cherchant à s'installer à Saint-Didier-en-Velay/Les Villettes).





L'installation prend souvent plus d'un an à se concrétiser. L'accompagnement s'adresse à tous types de profils (salariés, auto-entrepreneurs, professionnels de santé).

III. Atelier 2 : Stratégies de Mobilité Territoriale

Intervenants : Martin Cusson (Parc naturel régional Millevaches en Limousin), Elisa Carneiro de Sousa (Communauté de communes Dômes-Sancy-Artense), Laurent Philippot (Communauté de communes Aubrac Carladès Viadène), Aubin Comet (Communauté de communes Lodèvois Larzac)

Les stratégies de mobilité présentées visent à proposer un "bouquet de services" adaptés à la faible densité, en complément ou en substitution de l'offre conventionnelle limitée.

A. Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène (CCACV)

Le territoire de la CCACV se situe dans l'extrême nord de l'Aveyron (Sud Cantal), avec une population de **10 305 habitants** et une densité de **12 hab./km²**. Les enjeux majeurs concernent une population vieillissante, isolée, et la distance des lieux de soins spécialisés (**plus de 50 km**).

La CCACV est lauréate du programme TIMS et sa stratégie repose sur trois engagements :

1. **Équité territoriale** : Maillage des 5 bassins de vie.
2. **Désenclavement** : Via des services de proximité (comme les 5 Maisons France Services).
3. Prise en compte des **parcours à tous les âges de la vie** et du lien social.

Solutions Innovantes Mises en Œuvre

Solution	Détails et Chiffres Clés
Transport Solidaire	Accès aux soins spécialisés pour les personnes modestes/empêchées. Expérimenté sur un bassin de 2 500 habitants, plus de 120 personnes transportées en moins d'un an (via prestataires). Favorise le covoiturage (10 à 15% des déplacements).
Covoiturage (Axe RD921)	Solution alternative ciblant les salariés sur l'axe Espalion/Laguiole. Utilise un prestataire (Karos). A réalisé 540 trajets validés depuis juin dernier, avec un gain moyen de 109 € par passager . La Région Occitanie a accepté de déroger à la règle des 30 km pour cette expérimentation en milieu très rural.
Transport d'Utilité Sociale (TUS)	Complémentarité des offres, encourage le lien social par un réseau de bénévoles. En cours de mise en place



Transport A la Demande TAD	Par délégation de la Région Occitanie, un service tout public à l'échelle des bassins de vie. 795 transports réalisés pour 99 usagers en 2024.
Autres	Mise à disposition de 3 vélos cargos électriques pour une micro-crèche. Mise en place d'un véhicule d' autopartage électrique à Laguiole.

Il est souligné qu'un projet de communication avec une "marque" sera nécessaire pour améliorer la transmission de l'information aux habitants.

B. Communauté de Communes Dômes Sancy Artense (DSA)

Le territoire est une zone rurale de Moyenne-Montagne, près de Clermont-Ferrand, avec **13 000 habitants** et une densité de **18 hab./km²**. Le solde migratoire est positif. Plusieurs pôles générateurs de déplacement sur Dômes Sancy Artense ou en dehors : 8 bourgs avec des commerces et services, ainsi que la Vallée du Mont Dore et de La Bourboule et Clermont-Ferrand.

Diagnostic et Stratégie (PDMS)

Le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) a été réalisé en interne (juin 2023-mars 2025) pour structurer la stratégie. Il est actuellement en période de consultation publique.

- Constat :** L'offre de mobilité est limitée. Une expérimentation de covoiturage professionnalisé (*Covoit'Ici*) a échoué et a été démantelée. La ligne ferroviaire (Volvic – Le Mont Dore) est fermée au public depuis 2016. 3 lignes de transport de la Région AURA qui transportent environ 20 000 voyageurs par an.
- Thèmes de Travail :** Réduire la dépendance à la voiture pour les conducteurs mobiles, et trouver des solutions pour les habitants « non mobiles » ou empêchés.

La stratégie s'organise autour de 3 axes (développement économique, insertion sociale, transition écologique) et 9 objectifs.

Orientation Stratégique	Actions Clés
Transport Collectif & Intermodalité	Optimiser les services routiers/ferroviaires ; expérimenter une solution de rabattement vers les grands axes ; améliorer l'intermodalité et la multimodalité sur le territoire.
Covoiturage	Identifier un outil adapté au territoire suite à l'échec de <i>Covoit'Ici</i> ; rationaliser les aires ; promouvoir via de l'animation.
Mobilités Solidaires	Développer un Transport d'Utilité Sociale (<i>Tous Mobiles</i> depuis décembre 2024) ; proposer de la mise à disposition de véhicules (autopartage).



Mobilités Actives et Électriques	Planifier des aménagements cyclables (relier les bourgs) ; proposer une offre de location de vélos ; mailler le territoire de bornes de recharge pour véhicules électriques.
Communication (Transversale)	Structurer un réseau d'ambassadeurs de la mobilité ; animations (écoles, entreprises) ; accompagner le changement de comportement.

Note : Pour les Plans de Mobilité Simplifiés, il est impératif de solliciter un **avis dédicatoire** dans le cadre du Massif Central.

C. Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Ce PNR est un territoire de Moyenne Montagne caractérisé par un milieu **rural peu dense à très peu dense** (densité de **12 habs/km²**).

Il s'agit d'un territoire de projets regroupant 6 EPCI partenaires et 189 communes.

La stratégie s'articule autour d'une **Charte de la Mobilité Durable et Inclusive**, élaborée dans le cadre de la candidature à l'AMI Territoire à Éco-Mobilité Inclusive (TEMI). Les travaux stratégiques prévus pour 2025-2026 sont axés sur :

- Le développement de solutions mobilité adaptées aux ruralités spécifiques et aux réalités sociales.
- Une approche budgétaire réaliste, privilégiant les **moyens existants**.
- Le travail partenarial pour **décloisonner les limites administratives et de compétences** afin de construire un plan d'action partagé (publics, privés, ESS, social).

La mise en place de la Charte s'inscrit dans un contexte d'isolement croissant du territoire : la disparition de la ligne Guéret-Felletin en est le dernier exemple.

La réussite de ce travail est caractérisée par la mise autours de la table d'un nombre important d'acteurs du territoire.

D. Communauté de Communes Lodévois Larzac

Le territoire du Lodévois Larzac compte **14 800 habitants**, avec une densité de **27 Habitants/km²**. C'est un territoire particulièrement difficile d'approche du fait de son positionnement dans le piémont et de forts dénivélés hors autoroute. La faible densité de la population ainsi que la concentration de la population à Lodève rendent le travail dans les zones rurale difficile. Lodève en revanche est une commune dynamique et moteur dans le domaine de la mobilité avec une politique de piétonisation ancienne et de tarification des stationnements. La collectivité a adopté un **Schéma directeur cyclable en 2024**. La stratégie de mobilité présente une vision large en axes structurants.

IV. Synthèse des Échanges et Défis Communs

Les expériences de mobilité (CCACV, DSA) démontrent l'importance d'expérimenter des solutions locales pour pallier l'absence d'offre conventionnelle (réseaux de bus limités, absence de gare).



Le Risque de Substitution de Services : Les collectivités sont confrontées à la difficulté de ne pas se substituer aux services disciplinaires (transport médical, taxi) dont l'offre diminue. L'exemple du Transport Solidaire de la CCACV soulève cette question : les collectivités doivent s'assurer qu'elles n'interviennent que dans le cadre défini (aide sociale) et ne sont pas de plus en plus sollicitées du fait de la réduction d'autres services.

Le Blocage du Logement : Le manque de solutions de logement (location ou achat) est identifié comme un **blocage majeur** pour l'attractivité et l'installation des nouvelles familles, même lorsque l'emploi est trouvé. Les actions locales doivent s'orienter vers l'analyse du patrimoine communal et la rénovation des logements vacants inutilisés, afin de ne pas privilégier uniquement le logement touristique. Le défi réside dans la programmation à long terme (5-10 ans) nécessaire pour l'acquisition et la rénovation de biens.

